

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce de la Ville de Montréal tenue le mardi 4 septembre 2018 à 19 h au 6400, avenue de Monkland à Montréal, sous la présidence de madame la mairesse Sue Montgomery, et à laquelle les personnes suivantes sont présentes :

Marvin Rotrand, conseiller du district de Snowdon;
Magda Popeanu, conseillère du district de Côte-des-Neiges;
Lionel Perez, conseiller du district de Darlington;
Peter McQueen, conseiller du district de Notre-Dame-de-Grâce;
Christian Arseneault, conseiller du district de Loyola.

ainsi que :

Pierre Boutin, directeur des travaux publics;
Guylaine Gaudreault, directrice des services administratifs et du greffe;
Sonia Gaudreault, directrice des sports, loisirs, culture et du développement social;
Lucie Bédard, directrice de l'aménagement urbain et des services aux entreprises;
Geneviève Reeves, secrétaire d'arrondissement;
Julie Faraldo-Boulet, secrétaire-rechercheur.

À moins d'indication à l'effet contraire dans le présent procès-verbal, madame la mairesse de l'arrondissement se prévaut toujours de son privilège prévu à l'article 328 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, chapitre C-19) en s'abstenant de voter.

Madame la mairesse déclare la séance ouverte à 19 h.

RÉSOLUTION CA18 170233

ADOPTION - ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Sue Montgomery

appuyé par Christian Arseneault

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 4 septembre 2018 du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce, en reportant le point suivant à la séance ordinaire du 9 octobre 2018 :

65.01 - Motion demandant le renouvellement de l'entente entre l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce et Ville Mont-Royal permettant aux résidents de Glenmount d'utiliser les services de loisirs, de sports et bibliothèque de Ville Mont-Royal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.02



RÉSOLUTION CA18 170234

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par Magda Popeanu

appuyé par Christian Arseneault

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 août 2018 du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.03

RÉSOLUTION CA18 170235

DÉPÔT - PROPOSITION D'UN PLAN D'ACTION - RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ

CONSIDÉRANT QUE la Table ronde pour la réduction de la pauvreté dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce a rempli le mandat octroyé par le conseil d'arrondissement lors de la séance du 5 décembre 2016.

Mme Sue Montgomery dépose la Proposition d'un Plan d'action 2019-2024 pour la réduction de la pauvreté dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce de la Table ronde pour la réduction de la pauvreté dans CDN-NDG.

Un débat s'engage.

10.04 1183571018

PÉRIODE DE COMMENTAIRES DE LA MAIRESSE ET DES CONSEILLERS

- Sue Montgomery Remercie la Table ronde pour la réduction de la pauvreté dans CDN-NDG de son plan d'action et des témoignages, et indique son engagement de faire avancer ce dossier.
Annonce la mise sur pied d'un projet-pilote pour les couches lavables et les produits menstruels durables.
Indique la présentation d'un dossier pour l'octroi d'une somme pour l'indexation des contributions financières aux groupes communautaires, ainsi qu'un montant pour les groupes communautaires travaillant avec les jeunes.
Souligne que le processus pour la réalisation du budget pour 2019 est en cours et indique qu'une séance d'information se tiendra le 25 septembre prochain, au bureau d'arrondissement.
Annonce que le prochain café avec la mairesse prendra la forme d'un 5 à 7 au Salon de thé Gryphon d'or, sur l'avenue de Monkland.



- Lionel Perez

Félicite la Table ronde pour la réduction de la pauvreté dans CDN-NDG pour son plan d'action et ses recommandations et explique que le conseil analysera la façon dont il pourra les implanter.

Annonce la création d'un Programme de subvention de gestion de produits d'hygiène durables et en explique les avantages environnementaux et ce qui différencie ce programme de ceux des autres arrondissements.

Indique que le conseil votera sur le rejet des soumissions pour plusieurs contrats car celles-ci sont plus élevées que les estimations des professionnels de l'arrondissement.

Souhaite que l'entente de services avec Ville Mont-Royal pour le secteur Glenmount soit renouvelée.

- Marvin Rotrand

Souligne le décès de Leonard Wharwood, consul honoraire de Grenade au Québec.

Félicite la *Filippino Basketball league of Montreal* et la *North American Basketball League* des tournois s'étant déroulés à Montréal.

Mentionne avoir reçu de nombreuses plaintes de citoyens concernant les travaux de réfection routière sur le chemin de la Côte-Saint-Luc, à l'est du boulevard Décarie, et précise que ceux-ci ne sont pas terminés, notamment en ce qui concerne les entrées charretières.

Souligne la conférence de presse des maires de l'ouest de l'île concernant les limites des districts électoraux.

Souligne la présence de la *Bengladesh Society of Montreal* appuyant la motion 65.02.

- Christian Arseneault

Annonce que la Ville centre a procédé à l'achat de souffleuses à neige pour les arrondissements.

- Magda Popeanu

Remercie la Table ronde pour la réduction de la pauvreté dans CDN-NDG de son travail.

A représenté la Ville de Montréal à l'assemblée annuelle de l'organisme Métropolis, association mondiale des grandes métropoles, à Johannesburg, mentionne les sujets qui ont été abordés et cite un extrait de la déclaration finale qu'elle a eu l'honneur de faire.

Rappelle la lutte contre l'herbe à poux dans l'arrondissement.

- Peter McQueen

Souligne la présence de M. David Birnbaum, député provincial de la circonscription D'Arcy McGee.

En appui à la déclaration de M. Rotrand, précise que les limites de la circonscription D'Arcy-McGee ont été modifiées, faisant en sorte de l'élargir et d'augmenter le nombre de votants, ce qui signifie une baisse de la représentation proportionnelle.

Rappelle que le secteur de Notre-Dame-de-Grâce a été touché par une micro-rafale en 2017 et explique qu'un rattrapage en matière de plantation d'arbres doit être fait dans ce secteur.

A participé à la rencontre du comité de bon voisinage Turcot, précise que Daniel Lambert, défenseur des droits des cyclistes et participant aux rencontres, demandera au MTQ qu'une campagne de sensibilisation soit faite auprès des automobilistes pour le partage de la route, et invite les citoyens à l'appuyer.

Félicite l'organisme Semaine des arts NDG pour l'organisation de ses activités estivales.



RÉSOLUTION CA18 170236**MOTION - ENTENTE AVEC VILLE MONT-ROYAL**

Il est proposé par Lionel Perez

appuyé par Marvin Rotrand

De remettre le point 65.01 à l'ordre du jour de la séance.

Un débat s'engage.

Les conseillers Lionel Perez et Marvin Rotrand votent en faveur la proposition.

Madame la mairesse Sue Montgomery, la conseillère Magda Popeanu et les conseillers Christian Arseneault et Peter McQueen votent contre de la proposition.

PROPOSITION REJETÉE À LA MAJORITÉ

10.09

PÉRIODE DE QUESTIONS ET DE DEMANDES DU PUBLIC

Au cours de cette période, les personnes suivantes se sont adressées au conseil sur les sujets mentionnés plus bas :

<ul style="list-style-type: none"> • Kaisen Coke • Thobani Mlotshwa • Bridget Glustein 	Expliquent l'importance du Centre Loyola, l'impact de la hausse du salaire minimum sur ce dernier et demande à ce que l'arrondissement participe financièrement au manque à gagner.
<ul style="list-style-type: none"> • Hallah Al-Ubaidi 	Remercie l'arrondissement de l'indexation et demande à ce que la problématique de la hausse des salaires soit séparée de celle de l'inflation.
<ul style="list-style-type: none"> • Fahimeh Delavar 	À titre de coordonatrice de l'organisme Logis-Action, remercie l'arrondissement pour le financement accordé à l'organisme.
<ul style="list-style-type: none"> • Michael Shafter 	Se questionne sur l'octroi de contrats pour la construction d'installations pour les déchets organiques, et fait des propositions pour réduire la collusion.
<ul style="list-style-type: none"> • Mélissa Rivest 	Rappelle l'importance du renouvellement de l'entente avec Ville Mont-Royal pour le secteur Glenmount et demande l'opinion de la mairesse quant à celle-ci.
<ul style="list-style-type: none"> • Christopher Deehy 	À titre de président de l'Association communautaire de Glenmount, demande à Mme Popeanu et M. McQueen, qui ont appuyé la motion il y a trois ans, s'ils sont enclins à donner de nouveau leur appui, et souligne que si l'entente n'est pas renouvelée, certains services ne seront plus accessibles aux résidents.

Point d'ordre de M. Arseneault concernant la longueur des réponses des conseillers sur la question du secteur Glenmount.



• Adrienn Lukacs	Au nom de la Semaine des arts, remercie l'arrondissement pour le soutien financier et technique dans la réalisation de son programme culturel.
• Paolo Lulumesa	Déplore qu'aucune aire d'exercice canin ne soit aménagée au parc Benny et souhaite qu'un espace de stationnement pour personnes handicapées soit implanté face à sa résidence.
• Kevin Copps	Cite des statistiques concernant le budget de l'arrondissement et demande à ce que la façon de financer les arrondissements soit revue.
• Ebrahim Aslan	Déplore le manque de stationnement dans le secteur du chemin Circle.
• Behrooz Farivar	Remercie la mairesse, MM. McQueen et Arseneault pour leur soutien à l'initiative soulignant l'implication de M. Allmand à la vie de l'arrondissement, en donne le détail, et aimerait qu'un service de transport pour les aînés soit prévu par l'arrondissement pour aller à l'événement. Il suggère à l'arrondissement d'expliquer aux citoyens ce qu'il advient des matières recyclables lors des collectes afin d'encourager l'engagement citoyen.
• Pierre-Éloi Talbot	À titre de membre du conseil d'administration de l'Association communautaire de Glenmount, rappelle que les distances entre les résidences et les installations de Ville Mont-Royal sont moindre qu'avec celles de l'arrondissement et demande si l'arrondissement reconnaît que ne pas renouveler l'entente aurait des impacts importants sur le transport actif des enfants.
• Cathy Glanzberg	Déplore le fait que le CCU ait refusé un permis pour l'aménagement d'une fenêtre en saillie et souhaiterait que chaque côté de rue soit déneigé en priorité, en alternance.

La période de questions et de demandes du public de 90 minutes est maintenant terminée.

RÉSOLUTION CA18 170237

PROLONGATION DE LA PÉRIODE DE QUESTIONS ET DE DEMANDES DU PUBLIC

Il est proposé par Magda Popeanu

appuyé par Sue Montgomery

De prolonger de 15 minutes la période de questions et de demandes du public.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.10

• Marie-Charles Boivin	Remercie l'arrondissement de l'aide financière supplémentaire aux organismes, mais indique que le 1,5 % d'indexation accordé n'est pas suffisant pour couvrir la hausse du salaire minimum et demande de quelle façon l'arrondissement peut s'assurer de soutenir suffisamment les organismes par rapport à l'inflation et la hausse du salaire minimum.
• Caroline Orchard	Remercie l'arrondissement de son soutien financier, déplore les propos tenus sur la page facebook de M. McQueen et demande des excuses.



• Théodore McLaughlin	Demande à quel moment l'arrondissement pourra annoncer un local permanent pour le Dépôt alimentaire NDG et le Centre Loyola.
• Alain Klotz	Indique que le travail effectué quant à l'herbe à poux ne sert à rien dans le secteur Édouard-Montpetit/Decelles puisque le terrain du Collège Jean-de-Brébeuf est propice à sa prolifération et suggère que l'arrondissement impose des amendes aux propriétaires qui ne l'arrachent pas. Il demande également à ce qu'il y ait une présence policière accrue dans le secteur afin de limiter les graffiti et surveiller la sortie des bars.
• Matthew Trecha	À titre de membre de l'Association des piétons et cyclistes de NDG, demande l'échéancier pour l'aménagement de certaines portions de pistes cyclables, notamment sur le chemin de la Côte-Saint-Antoine et les avenues Notre-Dame-de-Grâce et Fielding, et demande à quel moment l'arrondissement identifiera les pistes qui seront protégées.

La prolongation de 15 minutes de la période de questions et de demandes du public est maintenant terminée.

PÉRIODE DE QUESTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL

- Christian Arseneault Demande un suivi concernant les risques que des balles de baseball tombent dans l'aire de jeu et l'enjeu de l'ombre dans l'aire de jeux des enfants au parc Loyola.

Souligne le mauvais état de l'aire canine du parc Trenholme et demande s'il est possible de réparer la clôture et les tables de pique-nique, et entretenir le terrain.
- Peter McQueen Demande des précisions concernant l'entente avec le secteur Glenmount.
- Lionel Perez Demande à la mairesse si l'enjeu concernant le renouvellement de l'entente pour le secteur Glenmount est strictement financier ou s'il s'agit d'un enjeu de principe.

CORRESPONDANCE

Mme Geneviève Reeves dépose un courriel de M. Robert R. Koffler du 30 août 2018 concernant la signalisation à l'intersection du chemin de la Côte-des-Neiges et de l'avenue Decelles.

RÉSOLUTION CA18 170238

RECOMMANDATION - PROLONGATION DU CONTRAT - SERVICES DE REMORQUAGE POUR LES OPÉRATIONS DE DÉNEIGEMENT 2018-2019

CONSIDÉRANT QUE le remorquage est une activité qui relève présentement du conseil d'agglomération;

CONSIDÉRANT QUE le comité exécutif peut octroyer des contrats de moins de 500 000 \$ qui relèvent de la compétence du conseil d'agglomération.



Il est proposé par Christian Arseneault

appuyé par Sue Montgomery

De demander au comité exécutif d'autoriser la prolongation du contrat avec la compagnie Sauver Remorquage, Ludos Autos inc., pour les services de remorquage pour les opérations de déneigement, appel d'offres numéro 17-16202, pour la saison hivernale 2018–2019, selon les besoins et à la demande, aux prix unitaires soumissionnés plus la variation de l'indice des prix du transport privé de la province de Québec, calculée conformément aux documents d'appel d'offres, pour un montant maximal de 275 656,33 \$.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.01 1180235002

RÉSOLUTION CA18 170239

REJET - APPEL D'OFFRES CDN-NDG-18-AOP-DAI-051

ATTENDU QUE l'arrondissement a procédé à l'appel d'offres public CDN-NDG-18-AOP-DAI-051 pour les travaux de réaménagement complet de l'aire d'exercice canin (AEC) et des sentiers limitrophes du parc Notre-Dame-de-Grâce;

ATTENDU QUE les prix soumis lors de cet appel d'offres sont trop élevés.

Il est proposé par Sue Montgomery

appuyé par Marvin Rotrand

De rejeter toutes les soumissions reçues pour les travaux de réaménagement complet de l'aire d'exercice canin et des sentiers limitrophes au parc Notre-Dame-de-Grâce (0170-000) - Appel d'offres public CDN-NDG-18-AOP-DAI-051 (4 soumissionnaires).

Un débat s'engage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.02 1185896004

RÉSOLUTION CA18 170240

REJET - APPEL D'OFFRES PUBLIC CDN-NDG-18-AOP-TP-036



ATTENDU QUE l'arrondissement a procédé à l'appel d'offres public CDN-NDG-18-AOP-TP-036 pour les travaux de réaménagement de l'intersection Westbury/Vézina incluant la construction de saillies et le remplacement des entrées d'eau en plomb;

ATTENDU QUE le prix soumis lors de cet appel d'offres est trop élevé.

Il est proposé par Sue Montgomery

appuyé par Marvin Rotrand

De rejeter l'unique soumission reçue pour les travaux de réaménagement de l'intersection Westbury/Vézina incluant la construction de saillies et le remplacement des entrées d'eau en plomb.

Un débat s'engage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.03 1186725005

RÉSOLUTION CA18 170241

REJET - APPEL D'OFFRES PUBLIC CDN-NDG-18-AOP-TP-055

ATTENDU QUE l'arrondissement a procédé à l'appel d'offres public CDN-NDG-18-AOP-TP-055 pour les travaux de construction de saillies à diverses intersections et à la construction d'intersections surélevées à proximité de l'Hôpital Sainte-Justine;

ATTENDU QUE le prix soumis lors de cet appel d'offres est trop élevé.

Il est proposé par Sue Montgomery

appuyé par Marvin Rotrand

De rejeter l'unique soumission reçue pour les travaux de construction de saillies à diverses intersections et à la construction d'intersections surélevées à proximité de l'Hôpital Sainte-Justine.

Un débat s'engage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.04 1186725004



RÉSOLUTION CA18 170242

CONTRAT - LES PAVAGES CÉKA INC. - DOS D'ÂNE

Il est proposé par Marvin Rotrand

appuyé par Christian Arseneault

D'accorder à Les Pavages Céka inc, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat au montant de 377 692,88 \$, taxes incluses, pour la construction de dos d'âne allongés sur divers tronçons de rue à travers l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, aux prix et conditions de sa soumission, conformément à l'appel d'offres public CDN-NDG-18-AOP-TP-054.

D'autoriser une dépense à cette fin de 585 462,17 \$, taxes incluses, comprenant les incidences au montant de 170 000 \$, taxes incluses, et tous les frais accessoires le cas échéant.

D'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.05 1186725003

RÉSOLUTION CA18 170243

SOUTIEN FINANCIER - DIFFÉRENTS ORGANISMES (INFLATION)

Il est proposé par Sue Montgomery

appuyé par Marvin Rotrand

D'accorder un soutien financier totalisant la somme de 26 107,39 \$ à différents organismes, incluant toutes les taxes si applicables, pour la période du 1^{er} juillet au 31 décembre 2018 et le versement d'un chèque forfaitaire au montant indiqué en regard de chacun d'eux, en guise de mesure de rattrapage en raison de l'inflation, notamment la hausse du salaire minimum à 12 \$/h depuis le 1^{er} mai 2018.

D'imputer cette dépense conformément aux informations contenues aux aspects financiers de ce sommaire.

Un débat s'engage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.06 1187772036



RÉSOLUTION CA18 170244**CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES NON RÉCURRENTES - 10 ORGANISMES**

Il est proposé par Sue Montgomery

appuyé par Magda Popeanu

D'autoriser le versement de contributions financières non récurrentes à divers organismes totalisant la somme de 3 475 \$.

Organisme	Justification	Montant et Donateur
Femmes du monde à Côte-des-Neiges 6767, chemin de la Côte-des-Neiges Bureau 597 Montréal (Québec) H3S 2T6 a/s Mme Anne-Marie-Webb Coordinatrice	Afin d'appuyer l'organisation d'une activité contre la violence faite aux femmes qui aura lieu le 5 décembre 2018. Cette activité est organisée annuellement dans le cadre de la journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes.	TOTAL : 500 \$ Sue Montgomery 500 \$
Les Dames de Rizal du Chapitre de Montréal 6395, rue Baillargeon Brossard (Québec) J4Z 1T2 a/s Mme Esphie Manaog, présidente	Pour supporter à l'organisation d'un gala qui aura lieu à l'automne 2018.	TOTAL : 200 \$ Marvin Rotrand 200 \$
Association des ressortissants de la Grenade de Montréal Grenada Nationals Association of Montreal GNAM inc. C.P. 271, Station Snowdon Montréal (Québec) H3X 3T4 411-8355, rue Labarre Montréal (Québec) H4P 2S5 a/s Mme Nicole Swann, présidente	Pour soutenir les activités culturelles de l'organisme.	TOTAL : 400 \$ Sue Montgomery 100 \$ Marvin Rotrand 200 \$ Lionel Perez 100 \$
La Compagnie de danse folklorique Philippine de Montréal PAMANA ng LUZVIMINDA 5891, boul. LaSalle Montréal (Québec) H4H 1P6 a/s Mme Sherling Rose de la Paz Présidente	Pour apporter notre soutien à la présentation de la 6 ^e production de danse qui rendra hommage à la fondatrice de cette compagnie, Mme Leticia Bulotano-Wheeler. Les interprètes de cette compagnie de danse, âgés de 13 à 30 ans, évoluent dans un environnement constructif et professionnel leur permettant d'explorer leur identité culturelle.	TOTAL : 350 \$ Sue Montgomery 100 \$ Marvin Rotrand 250 \$
Le Centre communautaire iraquien The Iraqi Community Center 6767, chemin de la Côte-des-Neiges Bureau 601-4 Montréal (Québec) H3S 2B6 a/s M. Fadi Yacoub, président	Afin d'assurer le succès de l'organisation du 1 ^{er} bazar annuel de cet organisme dans notre arrondissement qui présentera les arts et métiers traditionnels et offrira de la nourriture de différents pays arabes. Cette activité permettra au centre de continuer son travail auprès des communautés multiethniques de l'arrondissement.	TOTAL : 500 \$ Sue Montgomery 200 \$ Magda Popeanu 200 \$ Lionel Perez 100 \$



<p>L'Anonyme 5600, rue Hochelaga, bureau 160 Montréal (Québec) H1N 3L7</p> <p>a/s Mme Sylvie Boivin Directrice générale</p>	<p>Pour autoriser l'achat de 3 billets pour le cocktail bénéfice visant à soutenir les actions locales qui aura lieu le 22 octobre 2018 à La Tohu.</p> <p>Un autobus de cet organisme se déplace 4 soirs/semaine dans les quartiers périphériques de plusieurs arrondissements dont CDN-NDG. Leurs interventions d'effectuent auprès des jeunes, souvent issus de différentes communautés culturelles et ils abordent plusieurs sujets avec eux : sexualité, contraception, décrochage scolaire, gangs de rues, etc.</p>	<p>TOTAL : 375 \$</p> <p>Sue Montgomery 125 \$ Magda Popeanu 125 \$ Lionel Perez 125 \$</p>
<p>P.A.A.L. Partageons le monde 3-4610, Grand Boulevard Montréal (Québec) H4B 2X9</p> <p>a/s M. Rafael Benitez Directeur artistique</p>	<p>Pour venir en aide au développement du projet #diademueertosNDG 2018 dans l'arrondissement organisé dans le cadre de la fête connue sous le nom de « Jour des morts ».</p> <p>C'est un événement festif auquel la communauté est conviée pour venir découvrir la signification de la vie et de la mort dans la culture mexicaine qui se déroulera dans une ambiance détendue qui allie artisanat, musique et cuisine traditionnelle. L'événement se tiendra le 3 novembre 2018 à l'école Rudolf Steiner.</p> <p>De plus, cet organisme travaille avec plusieurs organismes de notre arrondissement : Conseil communautaire NDG, la Ruche d'art NDG, les centres communautaires de Walkley et St-Raymond, Bienvenu NDG, etc. pour la sensibilisation à la diversité culturelle et pour aider à l'inclusion et à la cohésion sociale.</p>	<p>TOTAL : 400 \$</p> <p>Sue Montgomery 200 \$ Peter McQueen 200 \$</p>
<p>Carrefour jeunesse-emploi de CDN 6555, chemin de la Côte-des-Neiges Bureau 240 Montréal (Québec) H3S 2A6</p> <p>a/s M. Brian Smith Coordonateur de projets</p> <p>a/s Mme Debora Bomolo Coordonnatrice de projet en entrepreneuriat collectif</p>	<p>Cet organisme est fiduciaire pour Coop d'initiation à l'entrepreneuriat collectif (CIEC)</p> <p>Notre aide permettra à des jeunes de 14 à 17 ans de vivre une expérience significative pour leur développement personnel, professionnel et social.</p> <p>Le CIEC est un point d'ancrage primordial au développement ainsi qu'à la vie collective de Côte-des-Neiges depuis plus de 20 ans.</p>	<p>TOTAL : 300 \$</p> <p>Sue Montgomery 300 \$</p>



<p>Corporation Jardin Communautaire Châteaufort 6767, chemin de la Côte-des-Neiges Bureau 591 Montréal (Québec) H3S 2T6</p> <p>a/s M. Tommy Gagnon Président du conseil d'administration Corporation Jardin communautaire Châteaufort</p> <p>Chèque au fiduciaire : Société environnementale de Côte-des-Neiges (SOCENV)</p>	<p>Pour contribuer au succès de la 12^e édition de la Fête du Jardin qui aura lieu le 1^{er} septembre 2018. Cet événement tourne autour du thème « Fête de la récolte ».</p> <p>Le Jardin communautaire Châteaufort est situé dans le quartier Côte-des-Neiges.</p>	<p>TOTAL : 200 \$</p> <p>Sue Montgomery 100 \$ Lionel Perez 100 \$</p>
<p>Association des locataires de l'Habitation Mayfair inc. 6900, chemin de la Côte Saint-Luc, Bureau 508 Montréal (Québec) H4V 2Y9</p> <p>a/s Mme Rita Del Grande</p>	<p>Pour faciliter l'organisation des activités offertes aux résidents majoritairement des aînés-e-s.</p>	<p>TOTAL : 250 \$</p> <p>Christian Arseneault 250 \$</p>

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.07 1185265013

RÉSOLUTION CA18 170245

CONVENTION ET CONTRIBUTION FINANCIÈRE NON RÉCURRENTÉ - LA CAFÉTÉRIA COMMUNAUTAIRE MULTICAF

Il est proposé par Sue Montgomery

appuyé par Magda Popeanu

D'autoriser le versement d'une contribution financière non récurrente de 25 000 \$, incluant toutes les taxes, si applicables à la Cafétéria communautaire MultiCaf pour la réalisation d'un projet pilote visant à bonifier le portrait sur les visages cachés de l'itinérance dans le quartier Côte-des-Neiges et soutenir, par la présence d'un travailleur de milieu, les personnes en situation d'itinérance (Axe 1 : Accompagner et cohabiter dans l'espace public du Plan d'action montréalais – Axe 3 : L'Accompagnement dans la communauté du Plan d'action du comité de quartier. Priorités du projet de Plan stratégique de quartier.).

D'autoriser la signature d'une convention de contribution à cet effet.

Un débat s'engage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



20.08 1187772035

RÉSOLUTION CA18 170246**SOUTIEN FINANCIER AVEC CONVENTION - DIFFÉRENTS ORGANISMES**

Il est proposé par Christian Arseneault

appuyé par Lionel Perez

D'accorder un soutien financier totalisant la somme de 64 770 \$, incluant toutes les taxes si applicables, à différents organismes, pour la période et le montant indiqué en regard de chacun d'eux, dont 50 831 \$ dans le cadre de l'édition 2018 du Programme d'intervention de milieu pour les jeunes 12-30 ans et dans le cadre de l'entente administrative pour l'accueil et l'intégration des immigrants conclue entre le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion et la Ville de Montréal - MIDI- Ville (2018 - 2021) et 13 939 \$ provenant du surplus libre et du budget de fonctionnement de l'arrondissement pour compléter le financement du projet Place aux filles. Approuver les projets de convention à cet effet.

D'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.09 1187772037

RÉSOLUTION CA18 170247**CONTRAT - BARRIÈRE QMB - BOULEVARD DE MAISONNEUVE**

Il est proposé par Peter McQueen

appuyé par Christian Arseneault

D'accorder à Barrière QMB, le seul fournisseur au Québec, le contrat au montant de 61 770,43 \$, taxes incluses, pour la fourniture et l'installation de bordures munies de bollards pour délimiter les voies cyclables des voies de circulation sur le boulevard De Maisonneuve Ouest, entre la rue Addington et l'avenue Claremont, aux prix et conditions de sa soumission, conformément au contrat de gré à gré CDN-NDG-18-GG-TP-059.

D'autoriser une dépense à cette fin de 61 770,43 \$, taxes incluses, comprenant les contingences au montant de 5 615,49 \$, taxes incluses, et tous les frais accessoires le cas échéant.

D'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



20.10 1186725006

RÉSOLUTION CA18 170248

PROJET PILOTE - PROGRAMME DE SUBVENTION DE GESTION DE PRODUITS D'HYGIÈNE DURABLES

Il est proposé par Lionel Perez

appuyé par Sue Montgomery

D'approuver la création d'un projet pilote pour un Programme de subvention de gestion de produits d'hygiène durables.

De réserver un montant annuel de 30 000 \$ pour deux ans à même les surplus libres de l'arrondissement.

Un débat s'engage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

30.01 1185284004

RÉSOLUTION CA18 170249

ORDONNANCE - AGRANDISSEMENT DE L'ÉCOLE IONA

Il est proposé par Sue Montgomery

appuyé par Peter McQueen

D'édicter, en vertu de l'article 20 *Règlement sur le bruit* (R.R.V.M, c. B-3) de l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, l'ordonnance numéro OCA18 17047 autorisant le bruit provoqué par l'exécution des travaux de polissage de béton pour l'agrandissement de l'école Iona pendant 2 nuits entre le 22 octobre et le 2 novembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.01 1183558047

RÉSOLUTION CA18 170250

ORDONNANCES - OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC - SEPTEMBRE 2018



Il est proposé par Christian Arseneault

appuyé par Sue Montgomery

D'autoriser l'occupation du domaine public selon le site et l'horaire prévus pour chaque événement identifié au tableau intitulé « Liste des événements publics pour le conseil d'arrondissement du 4 septembre 2018 » joint au sommaire décisionnel, et édicter les ordonnances numéros OCA18 17048, OCA18 17049 et OCA18 17050 autorisant, le cas échéant, le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur, la vente d'articles promotionnels, la vente d'aliments et de boissons alcoolisées ou non, la consommation de boissons alcoolisées et la fermeture de rues.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.02 1187772039

RÉSOLUTION CA18 170251

ADOPTION DU RÈGLEMENT RCA18 17304

ATTENDU QUE le règlement visant à autoriser l'occupation d'une partie du rez-de-chaussée et de la mezzanine du bâtiment situé au 4054, rue Jean-Talon ouest, à des fins de garderie, en vertu de l'article 134 de la *Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance* (RLRQ, c. S-4.1.1) a été précédé d'un avis de motion et a été déposé à la séance ordinaire du conseil tenue le 13 août 2018, conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19);

ATTENDU QUE le montant de la garantie bancaire a été revu;

ATTENDU QUE l'article 6 du règlement a été modifié en conséquence;

ATTENDU QUE dès le début de la séance de ce jour, des copies du projet de règlement modifié ont été mises à la disposition du public.

Il est proposé par Lionel Perez

appuyé par Sue Montgomery

D'adopter, avec modification, le Règlement RCA18 17304 visant à autoriser l'occupation d'une partie du rez-de-chaussée et de la mezzanine du bâtiment situé au 4054, rue Jean-Talon Ouest, à des fins de garderie, en vertu de l'article 134 de la *Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance* (RLRQ, c. S-4.1.1).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.03 1183558032

RÉSOLUTION CA18 170252

FRAIS DE PARC - LOT 3 320 481



Il est proposé par Christian Arseneault

appuyé par Lionel Perez

D'accepter la somme de 201 350 \$ à des fins de frais de parcs, équivalant à 10 % de la valeur du site, pour une opération cadastrale ayant pour effet de morceler un lot portant le numéro 3 320 481.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.04 1183558049

RÉSOLUTION CA18 170253

PIIA - 4980, RUE BUCHAN

CONSIDÉRANT que le bâtiment situé au 4980, rue Buchan, est soumis à l'application du projet particulier PP-71;

CONSIDÉRANT que le conseil d'arrondissement a pris connaissance de l'avis favorable du comité consultatif d'urbanisme (CCU) formulé lors de la séance du 25 juillet 2018;

CONSIDÉRANT que les travaux proposés, visant l'ajout de 2 étages au bâtiment situé au 4980, rue Buchan, sont conformes aux articles 27 et 29 du PP-71, ainsi qu'aux articles 30 et 668 du *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce* (01-276).

Il est proposé par Marvin Rotrand

appuyé par Christian Arseneault

D'approuver les travaux proposés aux plans préparés par la firme d'architecture Atelier Christian Thiffault, numérotés A-100 à A-108, A-300 à A-304, A-351, A-352, A-430 à A-432, A-700, A-900 et A-901, estampillés le 20 août 2018, ainsi que les fiches technique des unités de climatisation et de compensation, tous annexés au dossier et faisant l'objet de la demande de permis de transformation 3001417112, pour laquelle l'approbation du conseil est requise, en vertu du Projet particulier PP-71, articles 27 et 29 et en vertu du titre VIII du *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce* (01-276), articles 30, 32 et 668.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.05 1183558044

RÉSOLUTION CA18 170254

DÉPÔT - RAPPORTS DÉCISIONNELS - JUILLET 2018



Mme Sue Montgomery dépose les rapports faisant état de décisions prises par tous fonctionnaires ou employés, dans l'exercice des pouvoirs qui leur sont délégués en vertu du *Règlement intérieur du conseil d'arrondissement sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés* (RCA04 17044), pour la période du 1^{er} au 31 juillet 2018.

60.01 1184535011

RÉSOLUTION CA18 170255

MOTION - AUNG SAN SUU KYI

ATTENDU QUE les Rohingya, un peuple musulman provenant de l'État de Rakhine, au Myanmar, souffrent depuis longtemps d'une discrimination dont le gouvernement du Myanmar fait la promotion, et que cette discrimination a engendré une campagne de nettoyage ethnique que les Nations unies qualifient de génocide dans leur rapport du 27 août 2018;

ATTENDU QUE, dans le cadre de ce génocide, plus de 25 000 hommes, femmes et enfants Rohingya ont été tués, qu'un grand nombre de viols a eu lieu, que des enfants ont été attaqués, que des centaines de villages ont été incendiés, que des personnes ont disparu et que tous les droits de la personne ont été suspendus, ce qui a forcé plus de 720 000 réfugiés à fuir au Bangladesh, un pays voisin, pour protéger leurs vies;

ATTENDU QUE, selon le rapport des Nations unies, « *Les crimes commis dans l'État de Rakhine et la manière dont ils ont été perpétrés sont de nature, de gravité et de portée similaires à ceux qui ont permis que l'intention génocidaire soit établie dans d'autres contextes* »;

ATTENDU QUE le rapport de l'Honorable Bob Rae sur la crise des Rohingyas est déposé séance tenante par M. Marvin Rotrand;

ATTENDU QU'Aung San Suu Kyi, la leader de facto du gouvernement civil du Myanmar, s'est vu remettre une citoyenneté canadienne honoraire le 17 octobre 2007;

ATTENDU QUE l'absence de réponse internationale forte a permis au Myanmar d'agir en toute impunité;

ATTENDU QUE l'honorable Irwin Cotler, ancien député de Mont-Royal et président du Centre Raoul-Wallenberg pour les droits de la personne, qui se trouve dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, a demandé au Canada de dépouiller Aung San Suu Kyi de son titre de citoyenne honoraire canadienne.

Il est proposé par Marvin Rotrand

appuyé par Lionel Perez
Christian Arseneault

Que le conseil d'arrondissement apporte son appui à la proposition voulant que le Canada dépouille Aung San Suu Kyi de son titre de citoyenne honoraire canadienne.



Que le Canada demande avec instance à la Cour pénale internationale d'enquêter immédiatement sur les personnes accusées de crime contre l'humanité dans le rapport des Nations unies, bien que le Myanmar ne soit pas signataire du Statut de Rome.

Que le conseil d'arrondissement demande avec instance au Canada d'imposer au Myanmar des sanctions rigoureuses, allant au-delà de l'interdiction de voyager et du gel des actifs de plusieurs commandants militaires du Myanmar annoncés en juin, et de collaborer avec la communauté internationale afin d'imposer au Myanmar un embargo total sur les armes et une interdiction de faire du commerce.

Que le conseil d'arrondissement demande avec instance au Comité Nobel norvégien de dépouiller Aung San Suu Kyi du prix Nobel de la paix qui lui a été attribué en 1991.

Qu'une copie de cette motion soit déposée au conseil municipal de la Ville de Montréal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

65.02 1183571019

L'ordre du jour étant épuisé, madame la mairesse déclare la séance close.

La séance est levée à 22 h 30.

Sue Montgomery
La mairesse d'arrondissement

Geneviève Reeves
La secrétaire d'arrondissement

Les résolutions CA18 170233 à CA18 170255 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

